

Etude

ARPEA - Collectivités Territoriales

ETUDE EXPLORATOIRE



Janvier 2011

L'Observatoire des partenariats associations / entreprises

- Créé en 2007, l'Observatoire national des partenariats associations / entreprises est un dispositif de veille permanente des relations entre associations et entreprises.
- L'Observatoire a quatre objectifs :
 - Qualifier les enjeux réciproques des associations et des entreprises,
 - Cartographier les partenariats existants en France,
 - Animer une réflexion sur l'évolution des pratiques,
 - Diffuser les méthodes, outils et cas concrets au plus grand nombre pour favoriser le développement des relations en France.
- L'Observatoire des partenariats, piloté par Le RAMEAU*, est composé d'un Cercle de partenaires : Avise, Caisse des Dépôts, CIDES, CFF, CPCA, Crédit Foncier, IMS-Entreprendre pour la Cité et MEDEF. La direction scientifique des études a été confiée à Anne Robin, fondatrice de COMISIS.
- Un programme quinquennal d'études (2008-2012) a été mis en place pour réaliser un état des lieux des relations entre les associations et les entreprises en France. Il se fonde sur la vision de chaque partie prenante concernée. Ce programme d'études nommé ARPEA (Analyse des Relations et des Partenariats entre Entreprises et Associations) comprend dix volets complémentaires permettant un regard croisé sur le sujet : Citoyens , Associations, Grandes Entreprises, PME, Entreprises & Territoires, Collectivités Territoriales, Fondations, Syndicats, Professionnels et Monde Académique.
- Ce document constitue l'étude exploratoire de l'étude ARPEA – Collectivités Territoriales, le septième volet de ce programme, **avec le soutien du Crédit Foncier, de la Caisse des Dépôts et de CIDES.**

* Le RAMEAU a pour vocation de renforcer les relations entre associations et entreprises. C'est un laboratoire de recherche appliquée autour de 3 missions d'intérêt général : un Observatoire pour comprendre les enjeux, un lieu de réflexions prospectives pour faire émerger des solutions novatrices, et un laboratoire d'innovation pour expérimenter de nouveaux modèles. Ses recherches-actions se fondent sur des études de cas concrets. En partenariat avec les acteurs de référence, **Le RAMEAU développe des méthodes et des outils pédagogiques pour renforcer la dynamique de partenariat en France.**

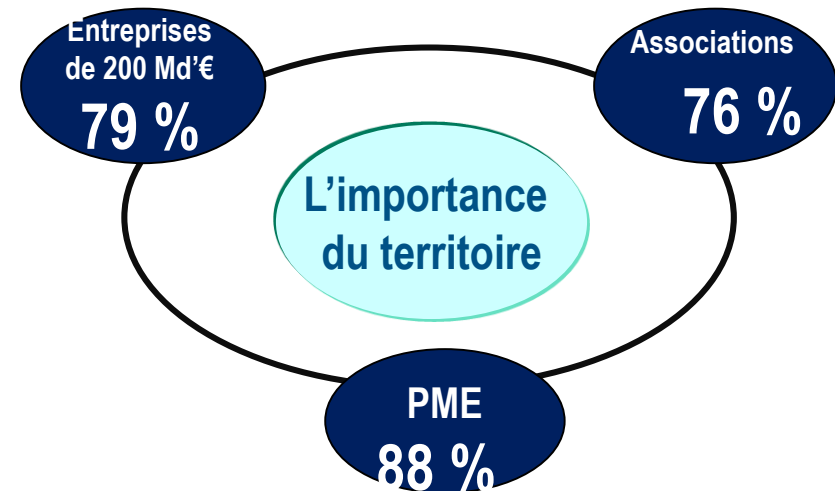
■ Contexte

- Les associations et les entreprises sont deux acteurs essentiels du territoire et contribuent à son dynamisme
- Elles sont des interlocuteurs privilégiés des collectivités et parfois sur des sujets communs (par exemple : l'emploi)
- Associations et entreprises plébiscitent le fait que les partenariats favorisent l'ancrage territorial (à plus de 75% selon les études ARPEA) en créant de la valeur sur les territoires

■ Objectifs de l'étude

- Connaître le point de vue des collectivités sur les partenariats associations / entreprises
- Comprendre les enjeux et impacts de ces relations sur les territoires
- Identifier le rôle que les collectivités territoriales ont dans les relations associations / entreprises, et celui qu'elles pourraient avoir
- Identifier les modèles territoriaux de coopération

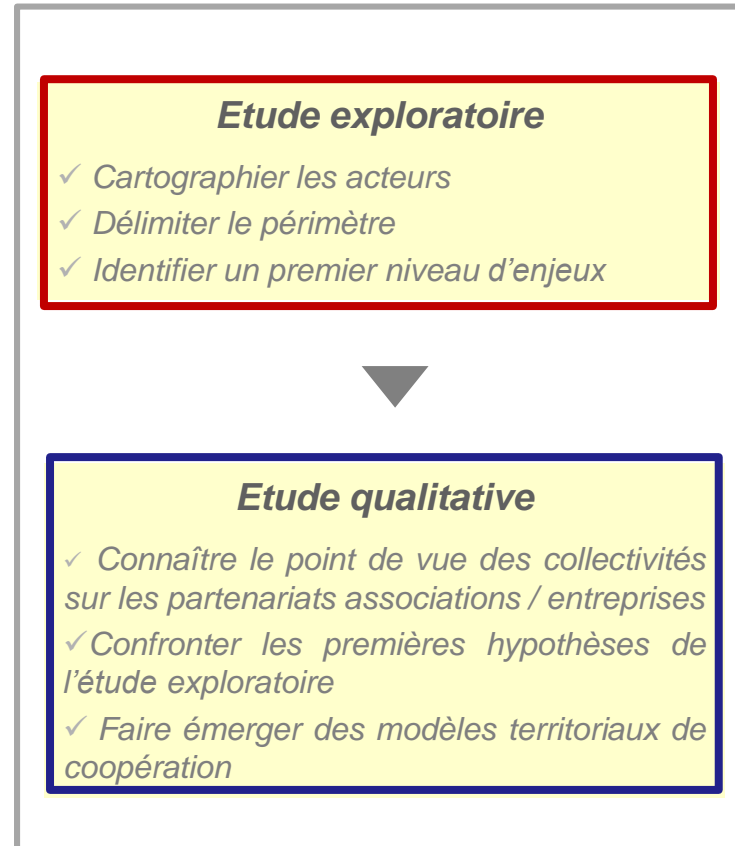
La dynamique économique et sociale du territoire, un point de synergie entre acteurs



Source: ARPEA Entreprise, ARPEA association, ARPEA PME

Dans un contexte de rapprochement entre associations et entreprises, quel est le point de vue des collectivités et quel pourrait être leur rôle dans ces relations ?

- Une étude exploratoire afin de qualifier les enjeux, le positionnement des acteurs et le périmètre de l'étude
 - Recherche documentaire
 - Rencontres de personnalités qualifiées
- Une étude qualitative avec une double approche
 - Des entretiens face à face
 - Un Focus group



Une démarche en deux temps pour bien définir les différents éléments de l'étude

OBJECTIF 1

- **Dresser un panorama des différentes collectivités territoriales**
 - Cartographier les différents acteurs
 - Comprendre leur structuration

OBJECTIF 2

- **Définir le périmètre de l'étude ARPEA-Collectivités territoriales**
 - Identifier un champ d'étude pertinent

OBJECTIF 3

- **Faire émerger les enjeux des partenariats entreprises / associations pour les collectivités**
 - En déduire les grandes problématiques sur le sujet
 - Elaborer des pistes de réflexion pour nourrir les entretiens de l'étude qualitative

Un outil d'aide à la décision permettant de faire des choix pertinents pour mener l'étude ARPEA Collectivités territoriales

	L'organisation administrative du territoire	P.4	1. Organisation générale
	Les autres acteurs structurant le territoire	P.14	2. Les concepts de l'organisation territoriale
	Périmètre de l'étude	P.27	3. Zoom sur la décentralisation et la déconcentration
	Conclusions et hypothèses de départ	P.32	4. La Réforme des collectivités territoriales
	<i>Annexes</i>	P.36	5. La décentralisation: répartition des compétences entre collectivités (suite à la Réforme)
			6. Les services déconcentrés de l'Etat (suite à la Réforme)
			7. La Réforme et les services déconcentrés de l'Etat
			8. Les autres formes d'organisation territoriale
			9. Pistes de réflexion

Organisation générale

- La France est un État décentralisé, non fédéral, comprenant 4 niveaux de collectivités territoriales :
 - L'État (ou niveau national)
 - Les Régions : il y en a 26, dont 4 outre-mer
 - Les départements : ils sont 96 en France métropolitaine et 4 outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion)
 - Les communes : au nombre de 36 682 à ce jour

- Les Régions et les Départements sont aussi des circonscriptions administratives de représentation de l'État, donc aussi des niveaux d'organisation des services de l'État, sous l'autorité du Préfet (de Région ou de Département).

Répartition des communes par nombre d'habitants

Strates démographiques	Nombre de communes	Nombre d'habitants
0 à 500 habitants	21 038	4 694 522
500 à 2 000 habitants	10 900	10 532 582
2000 à 3500 habitants	1 994	5 236 198
3500 à 5000 habitants	813	3 370 462
5 000 à 10 000 habitants	1 003	6 740 852
10 000 à 50 000 habitants	802	15 648 408
50 000 à 100 000 habitants	82	4 935 267
plus de 100 000 habitants	37	9 088 113
Total	36 679	60 186 184

Comparaison de l'organisation territoriale

Etat	Niveaux d'administration		
Allemagne unifiée 81,2 M hab. 357 000 km ²	16 Etats fédérés (<i>Länder</i>)	543 comtés (<i>Kreise</i>)	16 127 communes
Espagne 39 M hab. 505 000 km ²	18 communautés	52 provinces	8 082 communes
France 58 M hab. 549 000 km ²	26 régions	100 départements	36 772 communes

Une organisation fortement atomisée

Les concepts de l'organisation territoriale

■ La centralisation

- Longtemps prédominante en France, la centralisation est la concentration de la gestion de l'ensemble des tâches administratives par les organes centraux de l'Etat
- Dans cette organisation, les collectivités territoriales ne sont qu'un relais local de la gestion administrative nationale

■ La décentralisation

- Instaurée par les lois Defferre de 1982, la décentralisation permet à l'Etat de transférer ses compétences à des personnes morales qu'il crée
- Une fois créée, ces entités sont donc autonomes

■ La déconcentration

- Elle désigne la délégation de certains pouvoirs de l'Etat à des niveaux territoriaux pour optimiser l'action publique: contrairement à la décentralisation, la déconcentration est un mouvement interne à l'Etat
 - ✓ « C'est toujours le même marteau qui frappe mais on a raccourcit le manche » (O. Barrot)
- Les services déconcentrés afférents n'ont pas pouvoir de décision. Ce sont des outils opérationnels

Décentralisation et déconcentration, deux logiques bien distinctes

Zoom sur la décentralisation et la déconcentration

■ La décentralisation: elle repose sur les collectivités territoriales

- Les collectivités territoriales sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État
- Elles ont en charge les intérêts de la population d'un territoire précis
- Leur définition et organisation sont déterminées par la Constitution (art. 34 et titre XII), les lois et les décrets. Ces dispositions sont rassemblées dans le Code général des collectivités territoriales.

■ La déconcentration: elle repose sur les services déconcentrés de l'Etat

- Les services déconcentrés sont chargés dans une circonscription territoriale délimitée, de mettre en œuvre les politiques publiques décidées au niveau national, d'appliquer ou de faire appliquer une réglementation ou de délivrer des prestations aux usagers.
- Ils sont placés sous l'autorité des préfets qui représentent localement le gouvernement.

Les deux axes d'organisation du territoire

La Réforme des collectivités territoriales

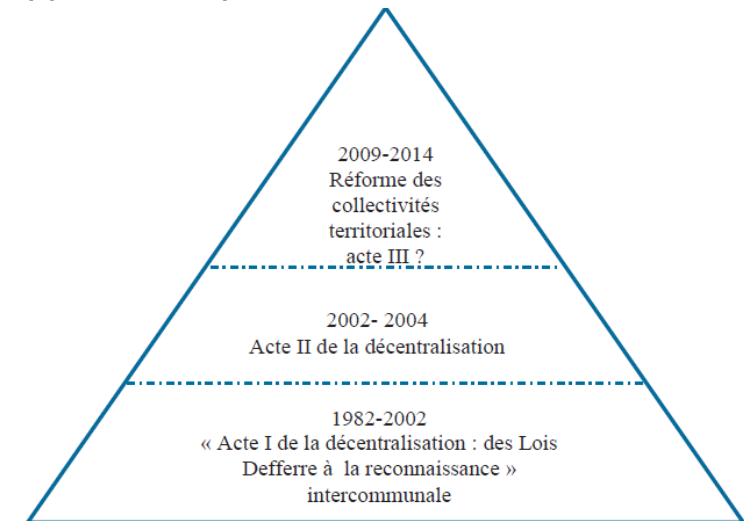
■ Les 4 objectifs principaux de la Réforme :

- Réorganiser les collectivités autour de deux pôles :
 - ✓ 1 pôle Département – Région
 - ✓ 1 pôle communes-intercommunalité
- Simplifier le paysage institutionnel en achevant la couverture intercommunale du territoire national, en élargissant le cadre des intercommunalités, en favorisant les regroupements de collectivités sur une base volontaire et en supprimant les niveaux devenus superflus
- Créer des métropoles en offrant aux grandes agglomérations un nouveau cadre institutionnel
- Clarifier les compétences des différents niveaux de collectivités et encadrer la pratique des cofinancements

■ Les 4 axes de la Réforme :

- La rénovation de l'exercice de la démocratie locale avec :
 - ✓ la création des conseillers territoriaux : celui-ci siègera à la fois au sein du conseil général et du conseil régional afin d'assurer la complémentarité entre les deux organes
 - ✓ la désignation des délégués communautaires au suffrage universel direct et une nouvelle composition des conseils communautaires
- L'adaptation des structures à la diversité des territoires
- Le développement et la simplification de l'intercommunalité
- La clarification des compétences : les régions et les départements auront des compétences exclusives ; elles ne pourront être exercées par une autre ; une capacité d'initiative leur sera reconnue. Ils marquent néanmoins la fin de la clause générale de compétences des régions et départements.

Rappel historique des réformes des collectivités



Calendrier

- La Loi sur la Réforme des collectivités territoriales a été promulguée le 16 décembre 2010
- La Réforme prend effet immédiat avec un délai de 4 ans pour certains volets (intercommunalité, élections)

Une Réforme qui va changer profondément l'organisation du territoire

La décentralisation: répartition des compétences entre collectivités (suite à la Réforme)

■ Les compétences générales

- Compétences partagées par l'ensemble des collectivités, quelque soit son échelon territorial
- Jusqu'à présent les communes, départements et régions bénéficiaient d'une clause de compétence générale qui leur permettait d'agir dans tous les domaines de l'action publique, dans la mesure où cette action servait l'intérêt public local.
 - ✓ Cette clause de compétence générale est encadrée par un principe de subsidiarité et par l'attribution de compétences spécifiques
- Avec la réforme des collectivités territoriales seuls le sport, la culture et le tourisme resteront du domaine des compétences générales

■ Les compétences spécifiques

- Compétences attribuées spécifiquement à chaque échelon de collectivité par l'Etat
 - ✓ Les collectivités ne sont pas compétentes pour déterminer leurs propres compétences

Répartition des compétences spécifiques

La Région	Le département	La commune
<ul style="list-style-type: none"> • Planification économique • Chef de file pour les aides économiques directes • Formation professionnelle et politique d'apprentissage • Lycées et établissements d'enseignement spécial • Transport régionaux • Ports et voies d'eau • Inventaire général du patrimoine culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de file en matière d'action sociale et médico-sociale • Gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté et responsabilité de l'action sociale en faveur des personnes âgées • Fonds de solidarité pour le logement étendu aux impayés d'eau, d'énergie et de téléphone • Equipement rural • Autorité organisatrice des transports non urbains de personnes • Transport scolaires hors périmètre des transports urbains • Collèges • Port maritimes de commerce et de pêche • Routes nationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Action sociale (CCAS): garderie, crèches, foyers de personnes âgées, aide aux jeunes, aides sociales, analyse des besoins sociaux de la population • Education: école primaire • Aménagement: logement social, zones d'activité, assainissement, protection des sites... • Urbanisme (approbation des PLU) • Action économique: aides financières aux entreprises et aides indirectes, tourisme • Politique du logement: dont logements sociaux et étudiants, lutte contre logement insalubre • Santé: lutte contre certaines maladies (tuberculose, MST,...) • Culture: bibliothèque, conservatoire, musée, enseignement artistique initial, gestion de monuments classés

Les services déconcentrés de l'Etat (Suite à la Réforme)

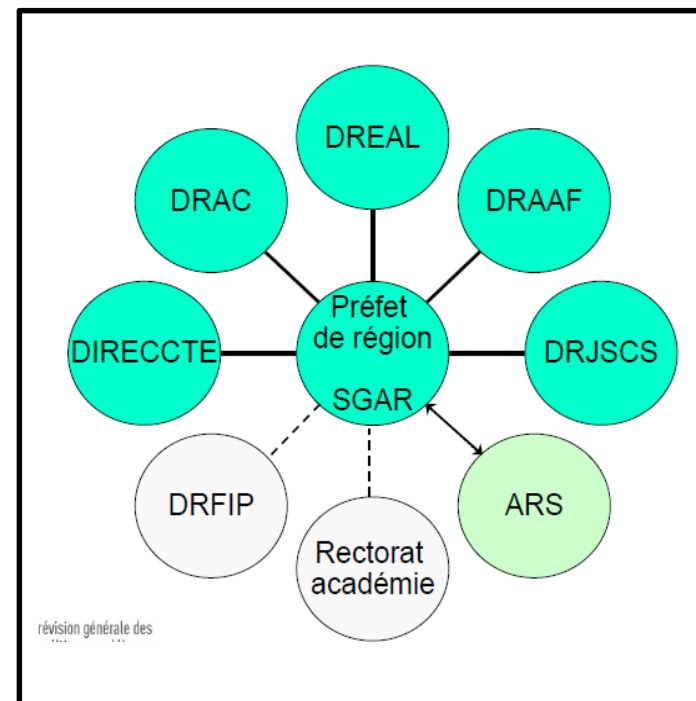
■ Au niveau régional

- DRAC : direction régionale de la culture
- DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- DRAAF : direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
- DRJSCS : direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi
- ARS : agence régionale de santé
- DRFIP : direction régionale des finances publiques
- Rectorat

■ Au niveau départemental

- La direction départementale de la population et de la cohésion sociale (DDPCS) assurera : les missions de veille sanitaire et de sécurité dans les domaines de l'alimentation et de la protection des consommateurs ; les fonctions liées à la cohésion sociale.
- La direction départementale des territoires (DDT) traitera des actions de l'Etat à impact territorial. Elle sera constituée à partir de la DDEA à laquelle seront joints les services ou parties de services «environnement » des préfetures.
- Dans les départements dont l'importance démographique ou les nécessités de la politique de la ville le justifieront, une direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) sera constituée, notamment, à partir de services et d'éléments de service de la DDPCS œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Les services déconcentrés de l'Etat au niveau régional



Des représentations de l'Etat aux niveaux régional et départemental

La Réforme et les services déconcentrés de l'Etat: illustration

Au niveau régional

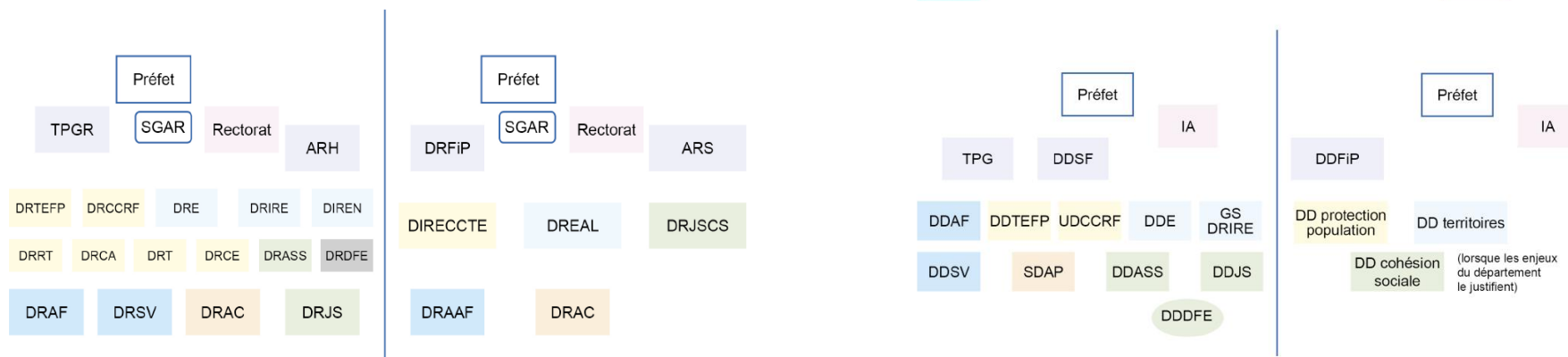
Au niveau départemental

AVANT

APRES

AVANT

APRES



Voir définition des sigles en annexe

Vers une concentration des services

Les autres formes d'organisation territoriale

Les compétences obligatoires des intercommunalités selon leur taille

■ L'intercommunalité

- Regroupement de plusieurs communes selon un principe de continuité territoriale et ayant une personnalité morale
- Les communautés de commune exercent des compétences qui leur sont déléguées par la loi, et d'autres qu'elles peuvent spécifier dans leurs statuts au moment de la création
 - ✓ Les compétences varient en fonction du nombre d'habitants de l'intercommunalité
- Elles peuvent prendre deux formes: Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à la fiscalité propre et syndicats de commune (EPCI sans fiscalité propre)

■ Le pays

- Forme d'intercommunalité constituée par un principe de continuité territoriale mais ne bénéficiant pas d'un transfert de compétences prévues par la loi
- Les pays sont librement institués par un ensemble de communes ou d'intercommunalités ayant un intérêt économique, social et culturel commun
- Il exerce des missions d'animation, de coordination et de proposition sur son territoire

- **Communauté de communes**
(-50 000 hab): aménagement de l'espace et développement économique
- **Communauté d'agglomération**
(≥50 000 hab avec des villes-centres ≥ 15 000 hab): aménagement de l'espace, développement économique, transports collectifs urbains, habitat, politique de la ville
- **Communauté urbaine**
(≥ 500 000 hab): compétences des communautés plus petites, voirie, urbanisme, eau, marché d'intérêt national...

Quelques chiffres

- 2 400 communautés de communes
- 174 communautés d'agglomération
- 16 communautés urbaines
- 370 pays couvrant 80% du territoire national
- 18 500 coopérations de communes (incluant toutes les formes d'intercommunalité)

Deux entités supplémentaires qui complexifient d'avantage la compréhension de l'organisation du territoire

CONSTATS	PISTES DE REFLEXION
<i>Une organisation multiple</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sur les territoires, les pouvoirs publics se divisent entre structures décentralisées et services déconcentrés: quels sont ceux les plus impactées par les partenariats? ■ Quel échelon territorial est le plus concerné par le sujet?
<i>Une organisation décentralisée</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cette dynamique favorise-t-elle la création de partenariats sur le territoire ? ■ Quelle articulation entre national et territoires ?
<i>Une Réforme des collectivités en cours de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quel impact de la Réforme sur les partenariats? ■ Quelles conséquences la fin des compétences générales, entraînent-elles?

L'organisation administrative du territoire	P.4	
 Les autres acteurs structurant le territoire	P.14	
Périmètre de l'étude	P.27	
Conclusions et thèmes à investiguer	P.32	
<i>Annexes</i>	P.36	

1. Acteurs transversaux
2. Economique
3. Emploi
4. Insertion
5. Orientation des jeunes
6. Environnement
7. Social
8. Handicap
9. Association
10. ESS
11. Réseau d'appui à la création d'entreprises
12. Réseaux d'entreprises

■ **Conseil Régional Economique, Social et Environnemental (CRESE)**

- Statut: Assemblée consultative prévue par la Constitution
- Mission: rend son avis au Conseil régional (obligatoire) sur la préparation et l'exécution des contrats de projet Etat-Région, sur les budgets régionaux et les compétences
- Actions: étude, information auprès du public, participation active aux organismes et associations de la Région
- Maillage territorial: région

■ **La Caisse des Dépôts : axes développement des territoires et réseaux**

- Statut : Etablissement public
- Missions : accompagner les collectivités territoriales et les structures intercommunales dans leurs projets et réalisations. Réaliser des investissements d'intérêt général dans des projets structurants pour l'aménagement des territoires (760M€ d'investissement en 2009).
- Maillage : région

■ **Les commissions départementales de la coopération intercommunale**

- Gestion : Présidé par le Préfet
- Missions: établit et tient à jour un état de la coopération dans le département et peut formuler toute proposition pour renforcer cette coopération
- Maillage territorial: département

■ **Les conseils de développement**

- Institué par la loi Voynet, il est obligatoire dans la constitution d'un Pays ou d'une Agglomération
- Missions: Renforcement de la concertation locale (associations, entreprises, élus, citoyens)
- Maillage territorial: agglomération / Pays

■ **Chambre de Commerce et d'industrie (CCI)**

- Statut: établissement public économique
- Mission: représenter les intérêts des entreprises d'un territoire et leur apporter certains services
- Maillage territorial: région (21 chambres) et départements (148 chambres)
- A noter: les CCI assurent la promotion du mécénat culturel auprès de leurs entreprises
 - ✓ La CCI du Maine et Loire a été à l'initiative de la création de la Fondation Mécène et Loire regroupant 24 PME et TPE du Maine et Loire
 - ✓ La CCI de Picardie a créé avec la CPCA régionale un fonds de dotation commun

■ **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**

- Mission: représenter les intérêts des artisans d'un territoire et leur apporter certains services
- Maillage : région (22 chambres) et départements (107 chambres)

■ **Agence Régionale de Développement (ARD) et Agence Départementales de Développement**

- Statut: émanation du Conseil régional, qui peut prendre une forme associative regroupant des acteurs publics et privés
- Missions: coordination des acteurs économiques, soutien au développement des entreprises sur le territoire et à l'international, prospection des investisseurs, soutien à l'innovation...
- Maillage territorial: région / départements

■ Pôle Emploi

- Statut: Etablissement Public à caractère Administratif
- Créé en 2008, suite à la fusion de l'ANPE et des Assedic
- Missions: traitement et versement des allocations chômage, accompagnement des demandeurs d'emploi

■ Maison de l'emploi

- Créées dans le cadre de la loi de Programmation pour la Cohésion Sociale en 2005
- Mission: aide à l'insertion professionnelle
- Maillage territorial: 300 antennes

■ Comité du Bassin d'Emploi (CBE)

- Statut: structure non administrative agréée par arrêté préfectoral. Les CBE choisissent généralement un statut associatif
- Missions: favoriser le maintien et la création d'emplois à travers un développement global du territoire (formation, création de nouvelles activités, amélioration de la compétitivité des entreprises, structuration et valorisation du territoire)
 - ✓ Les représentants des services déconcentrés de l'Etat et du service public de l'emploi (AFPA, DDTEFP...) sont systématiquement associés aux travaux du CBE
- Maillage territorial: « zone emploi INSEE », soit un espace au sein duquel se concentre la plupart des actifs et/ou une main d'œuvre potentielle pour les entreprises. 90 CBE existants (surtout dans les zones rurales, les secteurs industriels traditionnels et les espaces urbains en mutation)

■ PLIE

- Statut: dispositif associatif inscrit dans la loi de lutte contre les exclusions du 29 Juillet 1998 et financé par une ou plusieurs communes et le Fonds Social Européen
- Missions: aider les personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à s'insérer dans le monde du travail; mise en réseau des opérateurs d'insertion; interface entre monde économique, institutionnels et bénéficiaires
- Bénéficiaires: chômeurs longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés...
- Maillage territorial: Commune ou communauté de communes

■ Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (MLI)

- Statut: les MLI sont constituées entre l'Etat, les collectivités, les établissements publics, les organisations professionnelles et syndicales, voire des associations. Elles prennent le plus souvent un statut associatif, et assurent une mission de service public
- Missions: accompagnement des jeunes de 16 à 25 dans leur insertion sociale et professionnelle
 - ✓ Les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO), de forme associative, remplissent les mêmes missions que les MLI mais sont moins développées sur le territoire (seulement une cinquantaine de structures)
- Domaines d'intervention: emploi, formation, logement, santé
- Maillage territorial: commune ou communauté de communes. 427 MLI existantes

■ Réseau Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

- Labellisées par le ministère chargé de la Jeunesse
- Missions : L'information jeunesse est un réseau ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) mais aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux..., sur tous les sujets : enseignement, formation professionnelle et métiers, emplois, logement, droit, santé loisirs ...
- Maillage : Ce réseau se compose d'un centre national, de 27 centres régionaux et de plus de 1 600 bureaux ou points information jeunesse.
 - ✓ Le centre national, Centre d'Information et de Documentation Jeunesse - CIDJ. élabore, édite et diffuse la documentation nationale, base documentaire de toutes les structures information jeunesse.
 - ✓ Les centre régionaux ou départementaux - CRIJ ou CIJ - chargés d'élaborer une documentation régionale ou départementale qui vient enrichir les données nationales.
 - ✓ Les bureaux et points - BIJ et PIJ - sont des structures locales de proximité destinataires des productions documentaires nationales et régionales.

■ Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

- Statut: structure dépendant du Ministère de l'Education Nationale
- Missions: information et accompagnement des jeunes ou des adultes en recherche de formation
 - ✓ Autres acteurs similaires: Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation (CUIO),
- Maillage territorial: circonscription académique. 600 structures existantes

■ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

- Statut: EPIC sous tutelle du MEEDDM et du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche
- Mission: mise en œuvre des politiques publiques sur les territoires en matière d'environnement, d'énergie et de développement durable
- Domaines d'intervention: énergie et climat, air et bruit, déchets et sols, consommation et production durables, ville et territoire durables
- Maillage territorial: Région

■ Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement

- Statut: entité régionale du RARE (Réseau des Agences de l'Energie et de l'Environnement)
- Missions: promotion de la protection de l'environnement et du développement durable auprès des pouvoirs publics et aide à la mise en œuvre des politiques de développement durable
- Maillage territorial: régions. 10 structures

■ Les Parcs Naturel Régionaux (PNR)

- Définition : un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère.
- Gestion : il est géré par l'ensemble des communes qui ont approuvé la charte du PNR (regroupé en syndicat mixte)
- Missions : protéger et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, définir et orienter les projets de l'aménagement du territoire, animer et coordonner les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement de son territoire, sensibilisation aux problématique de l'environnement.
- Maillage territorial : Région

■ Comité 21 Régional

- Statut: antenne régionale du Comité français pour l'environnement et le développement durable (Comité 21), de statut associatif
- Mission: épauler les régions dans la mise en œuvre de leur Agenda 21
- Maillage territorial: Région (En cours. 1^{ère} antenne créée en juin 2010 en Pays de Loire)

■ Les Centres Sociaux

- Statut : 70% en forme associative avec un agrément CAF
- Missions :
 - ✓ un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
 - ✓ un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux.
 - ✓ un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.
 - ✓ un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, le centre social contribue au développement du partenariat.
- Maillage territorial : commune

■ Les centres communaux d'action sociale (CCAS)

- Statut : établissement public communal ou intercommunal
- Missions : établir les dossiers d'aide social et d'aide médicale, animer une action générale de prévention et de développement social (Il peut intervenir au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature. A cet effet, il peut créer et gérer tout établissement ou service à caractère social ou médico-social). Il a également un rôle de coordination des différentes aides sociales.
- Maillage territorial : commune ou intercommunal

■ Agence National des Services à la Personnes au niveau des territoires

- Statut : établissement public administratif (porté par les DIRECCTE)
- Mission : traduire au plan local les priorités d'actions définies par l'Agence nationale des services à la personne ; promouvoir et coordonner l'activité administrative interministérielle en matière de développement des services à la personne.
- Maillage : départemental

■ Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

- Statut: Groupement d'intérêt public sous tutelle du département, regroupant obligatoirement le département, l'Etat et des organismes locaux (CAF)
- Mission: regroupe et traite les demandes liées au handicap sur les territoires
- Actions: accompagnement des PH, attribution des aides, gestion du fonds départemental de compensation du handicap, sensibilisation auprès du grand public
- Maillage territorial: département

■ Cap Emploi

- Statut: organisme de statut spécialisé
- Mission: favoriser l'emploi des travailleurs handicapés
- Actions: appui à la recherche d'emploi, accès à la formation, aide à l'insertion en entreprise...
- Maillage territorial: département. 118 organismes

■ AGEPHIP

- Statut: association privé, mission de service public
- Mission: favoriser l'emploi des travailleurs handicapés
- Actions: appui à la recherche d'emploi, accès à la formation, aide à l'insertion en entreprise, information, collecte de la contribution handicap (taxe Agefiph)
- Maillage territorial: département. région

■ **Maison des associations**

- Missions: soutien au développement de la vie associative, services aux associations
- Maillage territorial: commune
- Coordination : Réseau National des Maison des Associations (RNMA)

■ **Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)**

- Missions: soutien et accompagnement des associations
- Maillage territorial: Département
- Coordination : AVISE

■ **Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)**

- Missions : Label du Ministère de la Jeunesse et des Sports attribué à des associations déjà existantes pour informer et conseiller les bénévoles sur les territoires
- Maillage territorial: région et départements
- Pas de structure coordinatrice

■ **Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)**

- Antenne régionale du Comité National Olympique et Sportif Français
- Missions: promotion du sport, représentation du sport auprès des pouvoirs publics pour toutes les questions d'intérêt général, et des missions spécifiques confiées selon les régions (insertion par le sport, soutenir les sports émergents, handicap...)
- Maillage territorial: Région

■ **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)**

- Statut: instance de représentation, de coordination et d'animation des acteurs de l'ESS sur les territoires
 - ✓ Structure fédérative: Conseil National des CRESS
- Missions: promotion de l'ESS, coordination des différents acteurs de l'ESS, représentation des intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics
- Maillage territorial: région

■ **Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (MOUVES)**

- Statuts: fédération
- Missions: fédérer et représenter les entrepreneurs sociaux
- Actions: promotion de l'entrepreneuriat social, lobbying
- Maillage territorial: région

■ **Centre des Jeunes, des Dirigeants, des Acteurs, de l'Economie Sociale (CJDES)**

- Statut: réseau de dirigeants et potentiels dirigeants d'entreprise
- Missions: développer concrètement l'ESS
- Actions: lieux de rencontre et de dialogue, centre de ressources, laboratoire d'innovation

Réseau d'appui à la création d'entreprises

■ France Initiative

- Statut: divers selon les territoires
- Mission: financer et accompagner la création/reprise d'entreprise et octroyer des prêts d'honneur
- Maillage territorial: département. 245 plateformes

■ France Active

- Statut: divers selon les territoires
- Mission: soutien à l'emploi des personnes qui en sont le plus exclus
- Actions: faciliter l'accès au crédit bancaire pour les créateurs d'entreprise; financer le développement de l'emploi dans les entreprises solidaires et garantir les prêts
- Maillage territorial: région / département: 40

■ BGE (ensemBLE pour aGir et Entreprendre – anciennement Boutique de Gestion)

- Statut: associations
- Missions: soutien à la création d'entreprises
- Actions: promouvoir l'entrepreneuriat, accompagnement ante et post création d'entreprise, financement
- Maillage territorial: commune. 430 implantations

■ OSEO

- Statut: EPIC sous la tutelle du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et du Ministère de la Recherche (pour l'innovation)
- Mission: faciliter le financement des PME sur le territoire et soutenir leur innovation
- Maillage territorial: région. 37 implantations

Des réseaux d'entreprises

- MEDEF
- CGPME
- CJD
- Réseau Entreprendre
- Club d'entreprises
- Réseaux de commerçants
- ...

CONSTATS	PISTES DE REFLEXION
<i>Une pluralité d'acteurs structurants le territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelles relations entre les collectivités, les entreprises et les associations? ■ Quelle complémentarité entre les pouvoirs publics dans les relations associations / entreprises?
<i>Des périmètres d'actions segmentés sur le territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelle vision transversale de la question des relations associations / entreprises ? ■ Au vu de la pluralité des thématiques potentiellement impactées par les partenariats, quel peut être le meilleur interlocuteur au sein de chaque collectivité?
<i>Un potentiel de synergie</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les relations associations / entreprises sont-elles une opportunité pour favoriser les synergies entre acteurs ? ■ Ces relations répondent-elles aux enjeux des acteurs du territoire ?

L'organisation administrative du territoire P.4

Les autres acteurs structurant le territoire P.14

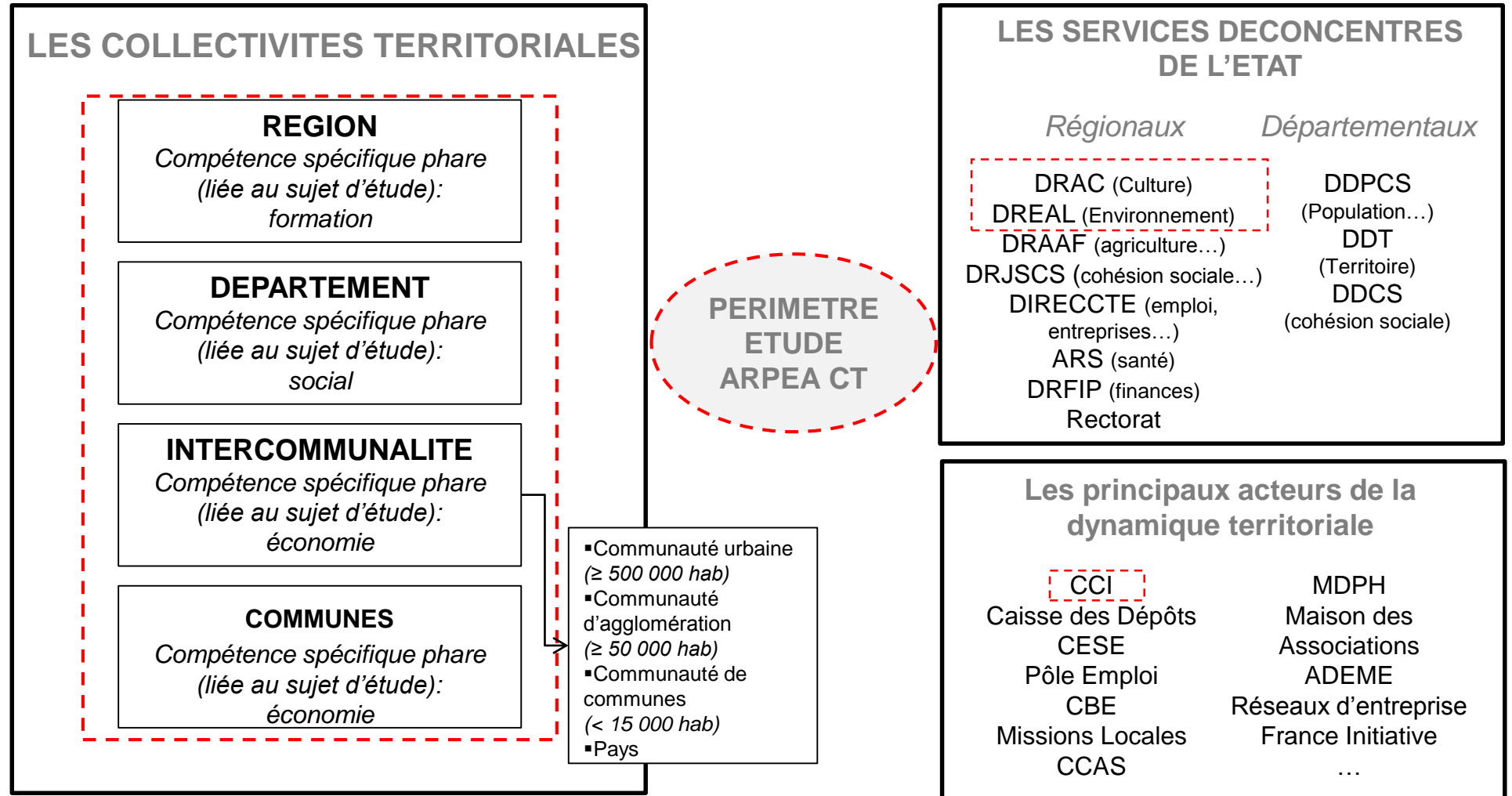
 **Périmètre de l'étude** **P.27**

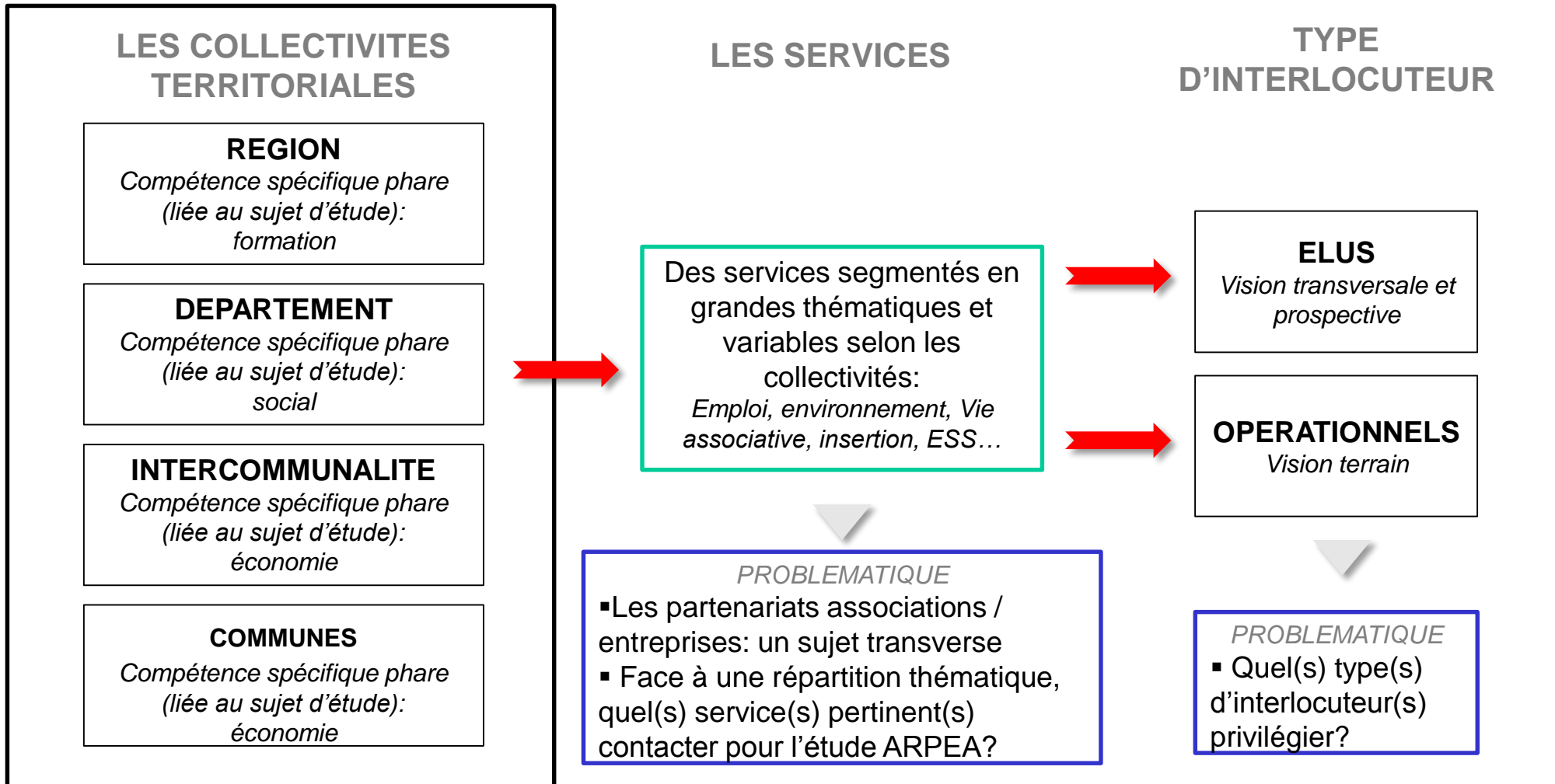
Conclusions et hypothèses de départ P.32

Annexes P.36

1. Organisation du territoire et périmètre de l'étude
2. Les interlocuteurs
3. Définition de la cible et démarche
4. Pistes de réflexion

Organisation du territoire et périmètre de l'étude





Définition de la cible et démarche

**LES
CIBLES**

Les opérationnels des collectivités

	Conseil Régional	Conseil général	Comm. de communes /grandes villes	Villes moyennes (ex: Nantes)
Prisme Association	1 à 2	1 à 2	1	1
Prisme Entreprise	1 à 2	1 à 2	1	1

Les élus des collectivités et autres acteurs structurants du territoire

- ✓ Conseil Régional, Conseil général, Communauté de communes, municipalités
- ✓ Autres acteurs du territoire: CCI, DREAL, DRAC pour leur lien étroit avec le sujet (missions mécénat)...




**LA
DEMARCHE**

Un focus groupe en ligne pour recueillir la vision des opérationnels



Des entretiens en face à face pour approfondir les problématiques

Deux démarches complémentaires

L'organisation administrative du territoire	P.4
Les autres acteurs structurant le territoire	P.14
Périmètre de l'étude	P.27
 Conclusions et hypothèses de départ	P.32
<i>Annexes</i>	P.36

Les thématiques à investiguer

- **Quelle est la perception des collectivités sur les partenariats associations / entreprises?**
 - Quelle est leur vision sur les enjeux des relations associations / entreprises?
 - Quelle est leur opinion sur la situation actuelle des partenariats entreprises / associations?
 - Quelle est leur opinion sur l'évolution des partenariats entreprises / associations?

- **Quel est l'impact des partenariats entreprises / associations sur le territoire ?**

- **Quelle est la place des collectivités dans les relations associations / entreprises?**
 - Quel(s) rôle(s) les collectivités jouent-elles dans les relations entreprises / associations?
 - Quelles évolutions sont en cours?

- **Quels modèles territoriaux pour animer les relations associations / entreprises ?**

Une structuration de l'étude autour de quatre thèmes clefs

■ Hypothèse 1: un manque de maturité sur le sujet

- Les difficultés à identifier l'interlocuteur pertinent au sein des collectivités pour participer à l'étude laisse à supposer que le sujet est encore peu mature
- Une vision segmenté par thématique où le rapprochement entre associations et entreprises semble ne pas être encore assimilé comme un enjeu stratégique

■ Hypothèse 2: des facteurs d'influence sur la différence de perception des collectivités territoriales quant aux partenariats

- Echelon territorial
- Caractéristiques socioéconomiques du territoire
- Tendance politique des élus

■ Hypothèse 3: vers un modèle territorial coopératif ?

- Des partenariats associations entreprises permettraient de pérenniser des moyens mis au service de l'Intérêt Général, auxquels les collectivités ne sont pas toujours en mesure de pouvoir répondre
 - ✓ Par exemple, à échelle locale, 90% des actions concernant les personnes âgées sont assurées par le secteur associatif (Claude Roulleau, rapporteur du CESE sur la réforme des collectivités locales)
- La complexité de la coordination des différents acteurs et la faible maturité sur le sujet ne facilitent pas le passage à l'acte

Des pistes à investiguer

Annexe 1: Tableau récapitulatif de l'administration territoriale

Annexe 2: Définition des sigles des services déconcentrés de l'Etat

Annexe 3: Associations d'élus et de collectivités territoriales

Annexe 4: Centres de ressources et structures de développement local

Tableau récapitulatif de l'administration territoriale (avant la Réforme)

L'ADMINISTRATION TERRITORIALE FRANCAISE.

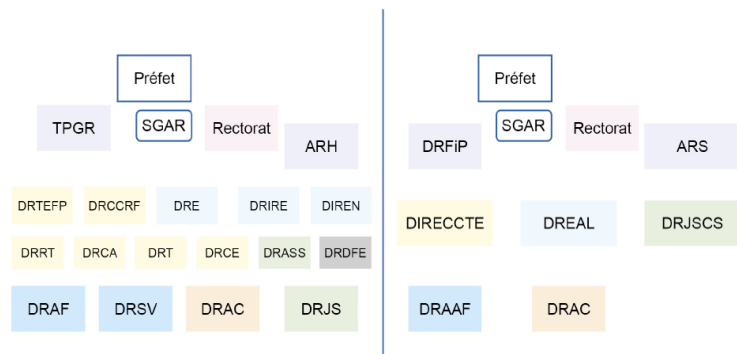
	Les institutions territorialisées de l'Etat		Les collectivités territoriales		
	Préfecture de Région	Préfecture de Département	Conseil Régional	Conseil Général	Commune
<i>Représentant</i>	Préfet de Région	Préfet de Département	Président du Conseil Régional	Président du Conseil Général	Maire
<i>Désignation par</i>	Président de la République en Conseil des Ministres	Président de la République en Conseil des Ministres	Suffrage universel direct	Suffrage universel direct	Conseil municipal
<i>Missions du représentant</i>	<ul style="list-style-type: none"> - délégué du Gouvernement - coordination des services déconcentrés - contrôle de légalité 	<ul style="list-style-type: none"> - dépositaire de l'autorité de l'Etat (application des lois et ordre public) - délégué du Gouvernement - informe le Gouvernement des événements et du climat social - dirige les services déconcentrés de l'Etat - est l'autorité de police administrative - contrôle certains actes des communes, du département et des établissements publics 	<ul style="list-style-type: none"> - organe exécutif - prépare les délibérations et exécute les décisions de l'assemblée et de la commission permanente - ordonnateur des dépenses de la Région - gère le patrimoine de la Région - chef des services de la Région - passation de contrats, actions en justice 	<ul style="list-style-type: none"> - organe exécutif - prépare les délibérations et exécute les décisions de l'assemblée et de la commission permanente - ordonnateur des dépenses du Département - gère le patrimoine du Département - exerce les pouvoirs de police en matière de circulation - chef des services du Département - passation de contrats, actions en justice 	<ul style="list-style-type: none"> - exécutif - prépare et exécute les délibérations du conseil municipal - exerce la police administrative - représente la commune en matière juridique - chef des services de la commune - publications des règlements et des lois, officier d'état civil et de police judiciaire
<i>Compétences</i>	<ul style="list-style-type: none"> - développement économique et social - aménagement du territoire - investissements publics 	<ul style="list-style-type: none"> - compétence en développement économique 	<ul style="list-style-type: none"> - formation professionnelle et apprentissage - enseignement (lycée) - transports - ports fluviaux et voies navigables - logement - aides économiques - CPER... 	<ul style="list-style-type: none"> - action sociale et santé - enseignement (collèges) - voirie départementale - transports scolaires - ports maritimes de commerce et de pêche - élimination des déchets - logement - accueil des gens du voyage - aides économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - gestion du domaine communal - organisation des services publics - aides économiques

Définition des sigles des services déconcentrés

AVANT

Au niveau régional

APRES

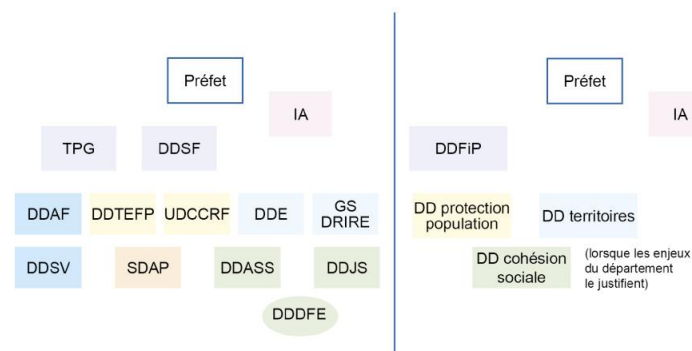


TPGR : Trésorerie paierie Générale de région, **SGAR** : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales, **ARH** : Agence Régionale d'Hospitalisation, **DRTEFP** : Direction générale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, **DRCCRF** : Direction Régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, **DRE** : Direction régionale de l'équipement, **DRIRE** : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'environnement, **DIREN** : Direction régionale de l'environnement, **DRRT** : Direction Régionale à la recherche et à la technologie, **DRCA** : Direction régionale du commerce et de l'artisanat, **DRT** : Délégation régionale au tourisme, **DRCE** : Direction régionale du commerce extérieur, **DRASS** : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, **DRDFE** : Direction Régionale aux droits des femmes et de l'égalité, **DRAF** : Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, **DRSV** : Direction régionale des services vétérinaires, **DRAC** : Direction régionale des affaires culturelles, **DRJS** : Direction régionale de la jeunesse et des sports
DRFiP: Direction régionale des finances publiques, **ARS**: Agence Régionale de Santé, **DIRECCTE**: Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, **DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, **DRJSCS**: Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, **DRAAF**: Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

AVANT

Au niveau départemental

APRES



TPG : Trésorier Payeur Général, **DDSF** : Direction des services fiscaux, **IA** : inspection d'académie, **DDAF** : Direction départementale de l'agriculture, **DDTEFP** : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, **UDCCRF** : Unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, **DDE** : Direction départementale de l'équipement, **GS DRIRE** : Groupe de subdivision de la DRIRE, **DDSV** : Direction départementale des services vétérinaires, Service départemental de l'architecture et du patrimoine, **SDAP** : Service Départemental de l'Architecture et du patrimoine, **DDASS** : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, **DDJS** : Direction départementale de la jeunesse et des sports, **DDDFE** : Direction départementale pour le droit des femmes et l'égalité.
DDFiP: Direction départementale des finances publiques, **DD**: développement durable (population, territoire, cohésion sociale)

Vers une concentration des services

Associations d'élus et de collectivités territoriales

- Association des Régions de France (ARF) : www.arf.asso.fr
- Assemblée des Départements de France (ADF) : www.departement.org
- Assemblée des Communautés de France (AdCF) : www.adcf.asso.fr
- Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) : www.grandesvilles.org
- Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) : www.villesmoyennes.asso.fr
- Association des Petites Villes de France (APVF) : www.apvf.asso.fr
- Association des Maires de France (AMF) : www.amf.asso.fr



LE RAMEAU

Centres de ressources et structures de développement local

- Unité d'Animation des territoires Leader (UNA-Leader) : www.una-leader.org
- Le Réseau Rural : www.reseaurural.fr
- Institut National du Développement Local (INDL) : www.indl.fr
- Entreprise Territoire et Développement (ETD) : www.projetdeterritoire.com
- Union Nationale des Acteurs et des structures du Développement Local (UNADEL) : www.unadel.asso.fr
- Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale (ADELS) : www.adels.org
- Collectif Ville Campagne : www.projetsencampagne.com
- Centre de Ressources Haute Normandie (CRHN) : www.territoires-haute-normandie.net
- Centre Ressource du Développement Durable : www.cerdd.org
- Coordination Nationale des Conseils de Développement : www.nantes-citoyennete.com
- Mairie Conseil : www.localtis.fr
- MipyDel : www.mipydel.com
- Réseau des territoires et des acteurs du développement local du Nord Pas de Calais (GEANTS) : www.geants-asso.com
- Institut Atlantique pour l'Aménagement du Territoire (IAAT) : www.iaat.org
- Association des Urbanistes des Territoires : www.urbanistesdesterritoires.com

ANNEXES

Présentation du RAMEAU

Le RAMEAU : une passerelle entre les associations et les entreprises

- Le RAMEAU favorise la **création d'intérêts partagés** entre les associations et les entreprises
- Une triple mission
 - **CONNAITRE** / Observatoire national des partenariats associations / entreprises
 - **REFLECHIR** / 1^{er} lieu de réflexion prospective paritaire entre associations et entreprises
 - **EXPERIMENTER** / Laboratoire de recherche et d'innovation

Réalisations majeures	Quelques repères	Témoins de l'utilité sociétale du RAMEAU
Observatoire des partenariats associations / entreprises Groupes de réflexion prospective Accompagnement de 130 organisations	Association d'intérêt général créée en mars 2006 850 K€ de budget 6 permanents	AFM, AG2R, AVISE, Caisse des Dépôts, CIDES, CJD, CGPME, CPCA, Crédit Foncier, Croix Rouge, France Bénévolat, Fondation pour l'Enfance, Generali, IMS, La Poste, MEDEF, Mitsubishi Electric, SFR, Syntec Conseil, URIOPSS...

Favoriser concrètement le développement des relations associations/entreprises

Les missions du RAMEAU

- **CONNAITRE** : un **observatoire des partenariats** entre Associations et entreprises
 - ✓ Un programme de 9 études (associations, grandes entreprises, PME, citoyens, collectivité territoriale, fondations, professionnels, syndicat)
 - ✓ Une banque de 250 cas pratiques
 - ✓ Un dispositif de veille permanente et de capitalisation mutualisé
- **REFLECHIR** : le 1^{er} « **think tank** » **paritaire** entre associations et entreprises en France pour analyser les enjeux, initier des échanges et faire émerger des solutions innovantes
 - ✓ Prospectif : Associations et PME, Développement territorial, Gouvernance de l'intérêt général
 - ✓ Opérationnel : Accompagnement des associations, Bénévolat et Mécénat de compétences, Environnement
- **EXPERIMENTER** : un « **laboratoire d'expérimentation** » pour inventer de nouveaux modes de collaboration, accompagner les associations dans leur développement et proposer aux entreprises des solutions RSE efficaces
 - ✓ 70 associations accompagnées dans leur développement stratégique (AFM, APF, Care, Croix rouge, France Bénévolat, Fondation pour l'enfance ...), 103 ayant bénéficié des compétences du RAMEAU
 - ✓ 30 entreprises et institutions impliquées dans des expérimentations innovantes (AG2R, Crédit Foncier, Generali, La Poste, Mitsubishi Electric, Ministère de la Justice, RATP, Renault , SFR, Tesson/Sofrica...)

De la recherche fondamentale à la recherche appliquée, sur un sujet clé pour notre société

- **INTERET GENERAL** : Toutes les actions engagées dans le cadre du RAMEAU ont pour objectif de servir l'intérêt général et répondre aux besoins du plus grand nombre.
- **RESPECT DES DIFFERENCES** : Le RAMEAU est basé sur un principe de dialogue entre deux mondes riches de leurs différences, dans le respect de la spécificité de chacun des acteurs. Au-delà d'une non discrimination des personnes et des structures entre elles, il s'agit de promouvoir une véritable altérité.
- **CO-CONSTRUCTION** : Les actions réalisées par Le RAMEAU sont co-construites avec les bénéficiaires et les parties prenantes afin d'en assurer la pertinence; l'association s'associe systématiquement avec les acteurs de référence afin de leur apporter ses compétences et de les aider à faire émerger des solutions innovantes. Les logiques de partenariat et d'implication des réseaux sont intrinsèquement constitutives du projet associatif.
- **HUMANISME & EFFICACITE** : Le RAMEAU est convaincu que les deux notions, loin d'être antagonistes, se complètent pour contribuer à la performance globale de toute organisation.
- **INDEPENDANCE** : Le RAMEAU ne dépend d'aucun organisme public ou privé, ne soutient aucune cause politique, idéologique ou religieuse, et agit en parfaite indépendance.
- **SOLIDARITE** : Le RAMEAU favorise la solidarité entre les acteurs avec lesquels il travaille, y compris entre les acteurs d'intérêt général afin de co-construire un XXI^e siècle plus solidaire et durable.
- **EXEMPLARITE & TRANSPARENCE** : Le RAMEAU s'applique à lui-même les convictions qu'il promeut et s'efforce quotidiennement d'avoir un fonctionnement exemplaire sur l'ensemble de ses projets et de sa gestion. Il agit en parfaite transparence, notamment en matière de financement et de gouvernance, et s'impose toutes les règles de bonne conduite pour rendre ses actions visibles et lisibles. Le RAMEAU identifie et suit les indicateurs de performance qui permettent d'évaluer son utilité sociale.

7 principes de gouvernance de l'association Le RAMEAU

Conseil d'orientation

- **Christine AUBERGER** (Présidente de l'URIOPSS)
- **Dominique BAILLY** (Conseiller du Directeur Général du groupe La Poste)
- **Thierry de BEAUMONT-BEYNAC** (Président de l'Ordre de Malte France)
- **Pierre BIRAMBEAU** (Président-Fondateur de l'ADEMA, Co-fondateur du Téléthon)
- **Olivier BRAULT** (Directeur Général de la Croix Rouge Française)
- **Christian CUNTZEN** (Ancien Président de Renault Sport, Conseiller du Président de Mecachrome)
- **Gilles DEBRY** (Directeur Général Europe de Mitsubishi Electric)
- **Pierre FONLUPT** (Président de la Commission « Entrepreneurs, Entreprise et Société » du MEDEF, Président du directoire du Groupe Plus)
- **Anne-Aymone GISCARD d'ESTAING** (Présidente-Fondatrice -Fondation pour l'Enfance)
- **Pierre HAQUET** (Ancien Président de Chaumet, Conseil en stratégie de marque)
- **Charles-Benoît HEIDSIECK** (Fondateur du RAMEAU, Président du Conseil d'orientation)
- **Dominique HERIARD-DUBREUIL** (Présidente du Conseil d'administration du groupe Rémy Cointreau)
- **Daniel LEBEGUE** (Président de l'IFA, Président de l'ORSE)
- **Olivier MARCHAL** (Directeur Général de Bain & C°)
- **Jean-Luc PLACET** (Président du Syntec Management, Président d'IDRH)
- **Aziz SENNI** (Co-fondateur de JEF, Président de BAC)
- **Hugues SIBILLE** (Directeur délégué du Crédit Coopératif, Président de l'Avise)
- **Jean-Eudes TESSON** (Président du groupe TESSON, Président de CLER A&F)
- **Laurence TIENNOT-HERMENT** (Présidente de l'AFM)

Conseil d'administration

- **Hélène CHEVALLIER** (Secrétaire Générale du RAMEAU, expert marketing on-line dans le groupe Reed Business, animatrice bénévole d'une bibliothèque de rue)
- **Agnès DERVILLE** (Présidente du Conseil d'administration du RAMEAU, ancienne consultante en management, bénévole d'associations d'aide aux personnes défavorisées)
- **Ludovic DESTOUCHES** (Trésorier du RAMEAU, auditeur chez KPMG puis directeur de projet d'acquisition à la Société Générale, membre fondateur d'une association)
- **Philippe GENDILLOU** (Secrétaire Général de la Fédération Bancaire Française, médiateur bénévole, bénévole d'associations sportives)
- **Philippe JOUANNY** (Président-Directeur Général de NEOVA, Président de la FEP, Président du Club Gravelle Entreprendre)
- **Thierry LABORDE** (Vice-Président du RAMEAU, directeur associé du cabinet PACT, fondateur d'une association de dirigeants d'entreprise)
- **Muriel LANCHARD** (Knowledge Manager chez Sopra Group Academy, administratrice d'une hospitalité)
- **Michel-Pierre MEJANE** (Vice-Président du RAMEAU, fondateur du cabinet M&A Corporate, expert en communication et en stratégie de valeur, conseil bénévole d'associations)

Une gouvernance impliquant les parties prenantes du RAMEAU

- **Les partenaires du RAMEAU et/ou de l'Observatoire des partenariats :**
 - AVISE, Caisse des Dépôts, CFF, CGPME, CPCA, France Active, IMS, MEDEF, Syntec Management
- **Quelques exemples d'entreprises qui font confiance au RAMEAU :**
 - AG2R, Algoé, Banque Populaire, Banque Postale, Chorum, Crédit Foncier, FBF, Generali, IPECA, La Poste, Malakoff-Médéric, Mitsubishi Electric, Mr Bricolage, PACT, Petit Bateau, Prectel, Rémy Cointreau, RATP, REUNICA, SFR, Groupe Tesson, Weave ...
- **Quelques exemples d'associations bénéficiaires des compétences du RAMEAU :**
 - Accordages, ADEMA, AFM, Asad, Ateliers de la Citoyenneté, CARE France, Croix Rouge, CVHG, La Défense de l'Art, Fondation Hospitalière Sainte Marie, Fondation Maison des Champs, Fondation pour l'Enfance, France Bénévolat, Jaccede.com, Jeunes Entrepreneurs de France, La Table de Cana, Les Enfants du Ningxia, Ordre de Malte France, Pôle Sud santé, PrioriTerre, Riposte Verte, URIOPSS Ile-de-France, WECF...
- **Une initiative unanimement saluée avec les encouragements :**
 - Du Président de la République Française
 - De différents Ministères : Culture, Jeunesse-Sports et Vie Associative, Justice, Commerce et PME
 - D'institutions : AFD, AFF, Agirc-Arrco, Alsace Active, CJD, CJDES, Comité de la Charte, CroissancePlus, DIIESES, ESSEC, FCA, FFP, Fédération Syntec, GPS, Fondation de France, FPF, IFA, MEDEF International
 - De nombreux Présidents : *Pierre BELLON, Président de Sodexo, Martin BOUYGUES, Président de Bouygues, Jean BURELLE, Président de Burelle SA, Président du MEDEF International, Gonzague de BLIGNIERE, Président de Barclays Private Equity, José-Luis DURAN, Président du Directoire de Carrefour, Pierre FONLUPT, Président de Groupe Plus, Président de la Commission « Entrepreneurs, Entreprises et Société » du MEDEF, Henri GISCARD d'ESTAING, Président du Club Méditerranée, Xavier FONTANET, Président d'Essilor, Jean-René FOURTOU, Président du Conseil de Surveillance de Vivendi, Denis KESSLER, Président de SCOR, Anne LAUVERGEON, Président du directoire du groupe AREVA, Daniel LEBEGUE, Président de l'Institut Français des Administrateurs, Christophe de MARGERIE, Directeur Général de Total, Bernard de MONTESQUIOU, Président du Directoire de Guyenne et Gascogne, Jean MOUNET, Vice-Président de Sopra Group, Président du Syntec Informatique, Pierre NANTERME, Président d'Accenture, Président de la Fédération Syntec, Etienne PFIMLIN, Président du Crédit Mutuel, Patrick THOMAS, Dirigeant d'Hermès, Serge WEINBERG, Président d'Accor ...*

Si vous avez des remarques, commentaires, expériences d'utilisation ou complément d'information, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour toute information complémentaire:

Amélie Fourmy

*Responsable de l'Observatoire nationale des
partenariats Associations / Entreprises*

arpea@lerameau.fr